

Burundi : le vice-président Butore plaide pour la validation du rapport sur les ODD

@rib News, 18/07/2017 Source Xinhua Le 2^eme vice-président du Burundi, Joseph Butore (photo), a plaidé mardi à Bujumbura pour la validation du rapport national de priorisation des Objectifs du Développement Durable (ODD) au Burundi pour la période 2016-2030. Le vice-président Butore, en charge de la coordination des ministères socio-économiques au sein du gouvernement burundais du président Pierre Nkurunziza, intervenait à l'occasion d'une cérémonie d'ouverture d'un atelier de validation du rapport national de priorisation des ODD au Burundi, en partenariat avec le Programme des Nations Unies au Burundi (PNUD).

"La validation de ce rapport national de priorisation des ODD, constituera donc une étape importante et très attendue pour notre pays, dans la mesure où ce sera une bonne opportunité pour le Burundi, de se doter d'un document d'orientation pour le Développement durable", a précisé le vice-président burundais. Ce rapport national, a-t-il ajouté, "rassure et encourage" les autorités burundaises dans leur ambition de concevoir des politiques et des stratégies devant conduire à la réalisation des ODD, auxquels le Burundi a souscrit à la 70^eme assemblée générale de l'ONU en septembre 2015. Initialement, les ODD parrainés par l'ONU au niveau mondial sont au nombre de 17 ; mais, au lendemain de la clôture des huit Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) fixés en 2000 pour une période de 15 ans par le "Sommet du Millénaire" de New-York, les autorités burundaises, sur proposition du comité national de pilotage des ODD en partenariat avec le PNUD, ont opté pour une priorisation de 15 d'entre eux. Ces 15 ODD qui seront priorisés par le Burundi d'ici l'horizon 2030, sont les suivants : éliminer la pauvreté; éliminer la faim; vivre en bonne santé; assurer l'accès à une éducation de qualité; parvenir à l'égalité de sexes; garantir l'accès de tous à l'énergie; garantir l'accès de tous à l'énergie; assurer une croissance économique "soutenue"; bâtir une infrastructure résiliente et une industrialisation durable qui profite à tous; réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre; garantir des villes et des établissements humains ouverts à tous, résilients et durables; établir des modes de consommation et de production durables; poursuivre la lutte contre les changements climatiques; préserver et restaurer des écosystèmes terrestres; et assurer l'accès de tous à la justice. "En dépit des efforts déployés en vue de l'atteinte des OMD, les différentes évaluations effectuées au cours de ces dernières années, montrent que dans la plupart des pays en développement, y compris le Burundi, les OMD ont eu un succès mitigé et n'ont pas, par conséquent, atteint les performances souhaitées", a-t-il reconnu. "En réfléchissant sur les causes de ce succès mitigé des OMD, les membres de l'assemblée générale de l'ONU réunis en septembre 2015 à New-York, ont conclu que la raison principale de non atteinte des OMD, tenait au fait que les bénéficiaires de ce programme, n'avaient pas été consultés lors de ce montage", a-t-il indiqué par ailleurs. C'est pourquoi, a-t-il ajouté, dans le cadre de l'élaboration de l'Agenda post-2015, le Burundi a initié un "processus de consultations transparent, ouvert et sans exclusion" en vue de la participation de multiples parties prenantes à travers trois centres fixes au niveau du pays. Le rapport issu de ces consultations populaires, a été approuvé par l'ONU, à telle enseigne que le Burundi a été choisi parmi les 15 pays africains appelés à mettre en œuvre l'agenda post-2015 incarné par l'atteinte des ODD d'ici l'horizon 2030, selon le dirigeant burundais.

À

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});